LE MYSTÈRE plane sur la découverte macabre de Bersillies

(Suite de la première page)

Il fit la connaissance d'un autre voyageur de la même maison, M. C..., avec qui il se lia d'amitié profonde. On voyait les deux hommes souvent ensemble et ils se donnaient volontiers le nom de « frère ».

Le samedi 25 avril, vers 10 heures du matin, Mme Vve Cony, belle-mère d'Edmond Pesant, recevait à son domicile rue Lepic, à Paris, 1 visite de M. C... qui lui apprenait qu'Edmond venait de recevoir un télégramme de Bersillies l'appelant auprès de sa mère malade et qu'il allait partir par l'express pour Maubeuge. Mme Edmond Pesant était absente, s'étant rendue dans une clinique où son enfant venait d'être opéré des amygdales.

M. C... prenait donc, quelques instants plus tard, en compagnie de Pesant, le train à destination de Maubeuge.

Quand on lui demanda les raisons de ce voyage, il donna une nouvelle preuve de l'amitié qu'il affichait à l'égard de Pesant : « Je passais, par hasard, près de la gare du Nord, lorsque je fus attiré par un rassemblement. M'approchant, je vis Edmond aux prises avec un monsieur très en colère parce que le chien de mon camarade avait essayé de le mordre. Voyant mon ami très surexcité et connaissant son caractère, je décidai de l'accompagner à Maubeuge, pour le calmer. »

A MAUBEUGE ET A BERSILLIES

Les deux voyageurs arrivent à MAUBEUGE vers 16 heures et Edmond s'en va rendre visite à sa tante, Mme veuve Pesant-Flamand, place du Théâtre.

Pendant ce temps, M. C..., et c'est ce qu'actuellement on explique difficilement se rendait à l'armurerie Mathière. Le client inconnu qui alarma les honorables armuriers était l'ami intime de l'infortuné Pesant.

Son ami l'avait-il mandaté pour acheter l'arme que l'on retrouva sur son cadavre ? M. C... acheta-t-il le revolver pour son usage, comme il l'expliqua à Mme Mathieu et l'arme lui fut-elle ravie ? Craignait-il d'être menacé par Pesant en proie à une crise violente ? Les suppositions, comme on voit, ne manquent pas.

On conviendra cependant si M. C... fit l'emplette de l'arme, à la demande de Pesant, que c'était rendre un mauvais service à un nerveux qu'on veut calmer que de lui acheter un revolver.

On retrouve les deux hommes à 20 h. à la charcuterie Marquilly où se passe le petit incident que nous avons relaté, puis vers 21 heures, ils arrivent à BERSILLIES chez Mme Pesant qui est déjà couchée et est heureusement surprise de voir son fils qu'elle n'attendait pas.

Edmond est calme, affectueux, paraît content. Il s'en va chez la voisine chercher des œufs, puis les fait cuire lui-même.

Pendant ce temps, M. C... resté seul avec Mme Pesant, s'empare d'un journal qui traînait sur un meuble, en déchire un coin et sur la marge blanche, écrit ces mots : « Il est venu pour vous demander de l'argent ». puis il montre la phrase à la mère qui répond : « Il n'en aura pas ».

Les hommes mangent, se couchent, le lendemain matin s'en vont ensemble faire une promenade à VILLERS-SIRE-NICOLE où M. G... achète une chemise dans une épicerie-mercerie. Ils reviennent pour dîner et après le repas, Edmond parle de guerre (c'était un thème qui lui était favori) et exprime le désir de visiter et de faire visiter à son ami le fort de la SALLEMAGNE. (Il est à remarquer que deux forts se trouvent à proximité : celui de la SALLEMAGNE et celui de BERSILLIES. C'est dans ce dernier que Pesant fut retrouvé mort alors que dans sa conversation il ne fut question que de l'autre).

Bref, les deux hommes sortent et malgré une pluie battante s'éloignent dans la direction du fort de SALLEMAGNE.

« IL M'A MENACE D'UN REVOLVER »

Vers 16 heures, M. G... revient seul, les vêtements trempés.

— Où est Edmond ? dit la mère déjà inquiète.

— Il est resté au fort, il ne veut plus revenir. Il est comme fou. Il crie que la guerre et l'invasion vont revenir et qu'il doit rester comme factionnaire.

Sur les instances de Mme Pesant, l'ami repart donc vers la SALLEMAGNE. A 17 h. 30 on relève leur passage au café Juste, à VILLERS-SIRE-NICOLLE, où Pesant achète du tabac. C'est la dernière fois qu'on devait le revoir.

Vers 21 heures, M. G... retourne une fois de plus chez Mme Pesant. « Impossible, articule-t-il, de faire rentrer Edmond. Il est dans un état extrême d'exaltation et comme j'insistais, il m'a menacé d'un revolver en me disant « Flic, file ! Je crains qu'il ne fasse un mauvais coup. Méfiez-vous ! D'ailleurs, voilà ce qu'il m'a donné. » Et tirant de sa poche une carte postale il la tend à la mère affolée. La carte est adressée à Mme Edmond Pesant. Ce sont des mots d'adieu.

L'ANGOISSANTE ATTENTE

Mme Pesant espérait encore que son fils reviendrait. L'attente, dans la nuit, se prolongeait.

M. C... l'invita à aller prendre du repos. « Je veillerai », disait-il.

La pauvre mère ne l'écouta point.

Vers 22 heures, à la prière de Mme Pesant, il sortit pour aller chercher, une fois de plus, son camarade.

Il devait savoir que sa tâche était impossible, car il se contenta de faire une tournée de cabarets.

Il rentra fort tard. Mme Pesant veillait. Le lundi, elle fit en vain des recherches. Ce n'est qu'un mois plus tard qu'on devait découvrir le cadavre de Pesant.

8.000 FRANCS DISPARUS

A Paris, Mme Vve Cony avait mis sa fille au courant du départ inopiné de son mari. Mme Edmond Pesant décida d'aller le rejoindre. Elle se rendit à son domicile à Aulnay-sous-Bois et s'aperçut que la maison était en désordre et qu'une somme de 8.000 francs avait disparu. Elle pensa que son mari l'avait emportée.

Or, on ne retrouva sur le cadavre que 0 fr. 25 centimes.

Que faut-il conclure lorsqu'on rapproche cette constatation la remarque de Mme Mathieu. « L'homme avait des billets de mille francs dans son portefeuille » et que l'on sait que la richesse n'habitait pas chez M. C..., puisqu'il y a trois mois il avait écrit en cachette à Mme Vve Pesant sollicitant un prêt de 500 francs.

On peut supposer, en attendant d'autres explications, que Pesant avait confié son portefeuille à son ami C...

Sans doute pour acheter le revolver...

EN ATTENDANT LE TÉMOIN CAPITAL

On conçoit que dans cette affaire si troublante, M. C... soit le capital témoin M. Magnin, juge d'instruction, l'a convoqué pour mercredi. Ce jour-là, toute la lumière doit être faite.

Il y a une foule de question qui doivent actuellement retenir l'esprit du magistrat.

D'abord l'histoire de ce télégramme — dont on ne retrouve du reste pas trace — annonçant une maladie imaginaire de Mme Vve Pesant.

La genèse de l'achat et de la destination du revolver, qui d'après M. C... se serait trouvé dans les mains de Pesant le soir du 27 avril dans le fort de Bersillies. On parlera aussi de ces billets de mille francs, qu'étalait si ostensiblement M. C...

On se demandera pourquoi le cadavre portait des coups de couteau ou de rasoir alors que Pesant n'avait sur lui aucun de ces objets, et qu'un rasoir a cependant été acheté chez M. Mathieu.

Une foule d'autres détails, aussi troublants, devront être mis au point, vendredi. Seul, M. C... qui fut avec Pesant l'inséparable confident, peut les fournir. A moins que, avant vendredi, ne surgisse l'incident qui désignera à coup sûr le coupable à la justice.

M. Magnin, juge d'instruction, tentera l'impossible pour faire éclater la vérité. On peut faire confiance à sa sagacité dont il a déjà donné maints témoignages.

Après avoir entendu M. et Mme Mathieu, les armuriers, il a reçu hier les parents de la victime, notamment Mme Pesant, la femme et Mme Vve Pesant, la maman.

C'est cette dernière, qui hier, sortant du cabinet du magistrat, nous parlant douloureusement émue du drame qui lui a ravi son seul enfant, nous répétait avec une émouvante sincérité :

« Jamais mon fils ne parlait de suicide. Je ne peux pas croire qu'il s'est donné la mort. C'est impossible. » Les faits ont donné raison à son cœur de mère.

Vous souffrez! pensez Aspro

Voir la dernière page

UN COUVREUR FAIT UNE CHUTE MORTELLE A BOULOGNE

Un grave accident qui a coûté la vie à un brave couvreur a eu lieu hier vers midi, boulevard du Prince Albert.

M. Georges Duflos, 30 ans, père de 6 enfants, réparait la toiture d'un immeuble appartenant à Mme Deléglise, quand il fit une chute et s'empala littéralement sur une grille pour être jeté ensuite sur le sol où il s'écrasa le crâne. La mort fut instantanée.

M. Beaujean a procédé aux constatations légales.

Le malheureux Duflos habitait la Haute-Ville et y était très estimé.

EN ESPAGNE LES CORTÈS CONSTITUANTES SE RÉUNIRONT LE 14 JUILLET

A l'issue du Conseil des ministres, tenu hier à Madrid, une note officieuse a été communiquée. On lit dans cette note, qu'au cours du Conseil, le président a fait approuver le préambule des dispositions du décret de convocation des Cortès Constituantes.

Les élections générales, comme il a été décidé précédemment, auront lieu le 28 juin. Si dans certaines circonscriptions, le minimum légal de voix n'était pas atteint, de nouvelles élections pourraient avoir lieu le 5 juillet. La proclamation officielle des résultats est fixée au 9 juillet.

La séance préparatoire de la réunion des Cortès aura lieu le 13 juillet. L'inauguration des Cortès Constituantes le 14 juillet.

La note officieuse déclare qu'ainsi la date anniversaire de la prise de la Bastille coïncidera avec l'ouverture du Parlement et les trois mois d'existence de la République espagnole.

Le Conseil a approuvé la réorganisation provisoire des forces militaires au Maroc.

Les réductions opérées représentent une économie de 4.390.000 pesetas.

LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

(Suite de la première page)

UNE REUNION DE PROTESTATION

« Ce matin même, poursuivit-il, j'ai reçu la visite de nombreux délégués qui avaient été avisés de la nouvelle publiée par votre confrère et nous avons tenu immédiatement une réunion à laquelle assistaient MM. le sénateur Bossuyt; De Prater, délégué de Courtrai; des délégués de Courtrai, Halluin Wervicq, Comines-France et Comines-Belgique, etc.

» Au cours de cette réunion, il fut décidé de demander à M. Albert Myngers, secrétaire des Syndicats libres d'Halluin, de protester hautement et de démentir ce « canard ».

» Et voilà où nous en sommes, mais dites bien à vos lecteurs que jamais nous n'avons décidé la reprise du travail, comme on a voulu nous le faire dire ».

DANS LES MÉTAUX : PAS DE COMMUNIQUÉ PATRONAL ANNONÇANT LA BAISSE !

D'autre part, certains confrères annonçaient que le Consortium patronal de la Métallurgie de Roubaix-Tourcoing avait avisé les organisations ouvrières d'une baisse de salaires en vertu d'accords antérieurs, et en raison du fléchissement de l'indice du coût de la vie.

Dans la matinée même, M. Ollivier, président du groupement patronal, démentait formellement cette assertion.

De son côté, M. Dhont, secrétaire du Syndicat des métaux, qui n'avait pas été peu « estomaqué » d'apprendre cette nouveauté, nous déclarait : « Je m'inscris en faux contre cette information »

A vrai dire, la corporation des métaux est liée avec le groupement patronal par des engagements et il est exact que la valeur des salaires est fonction de l'indice du coût de la vie, mais de là à affirmer une baisse de salaire il y a une marge.

Il faudrait d'abord que les organisations patronales et ouvrières en discutent et, comme on vient de le voir, il n'a pas encore été question de discussion.

UN COMMUNIQUÉ DU CONSORTIUM

La Commission Intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing nous communique le texte d'une lettre, dont nous donnons ci-dessous la teneur, adressée à M. Hannick, secrétaire général de la Centrale textile des ouvriers socialistes de Belgique, Marché du vendredi, à Gand :

« Monsieur le secrétaire général. — Dès le 18 mai, nous avons été avisé que les ouvriers socialistes belges sont étrangers au conflit actuel et qu'ils sont partisans de la suppression de la prime de présence. Nous avons fait état comme il convenait, de cette déclaration et nous avons hier encore pris acte de la vôtre, signalant que sur la suppression de la prime de présence refusée par les syndicats cégétistes français « l'accord des syndicats belges avec les syndicats français ne peut pas exister ». Vous avez ajouté que vous avez rompu toutes relations avec le Comité Franco-Belge, depuis le début de la grève.

» Nous avons appris, d'autre part, que vous vous êtes plaint de ce que vos syndicats n'ont pas été consultés particulièrement par l'organisation patronale. Dans ces conditions, nous croyons bien faire en vous prévenant que nous nous tenons à votre disposition pour une entrevue, à laquelle assisteraient naturellement les secrétaires des syndicats socialistes de la région frontière. Nous étudierions ensemble la situation et nous soumettrions ensuite à nos organisations respectives les conclusions auxquelles nous serons amenés.

» L'accord à intervenir pour Roubaix Tourcoing serait valable pour les Unions patronales de la région d'Halluin, de Comines et de Wervicq. Veuillez agréer, etc., — Le secrétaire général : (Signé) D. LEY ».

UNE MANIFESTATION CÉGÉTISTE A ROUBAIX

Comme nous l'avions annoncé, les groupements cégélistes ont tenu leur assemblée générale hier après-midi, à 15 heures, salle des fêtes, rue de l'Hospice. Près de deux milles confédérés avaient répondu à l'appel du Comité.

Le bureau était présidé par M. Lefebvre, secrétaire général du Comité intersyndical de grève, entouré de MM. Vandeputte, Lorihiois, Delvainquiere, Dhondt, etc., auxquels s'étaient joints MM. Linsering du comité de l'Alsace; Vivier, du Comité du Rhône et Huyghe, du Comité de Lille.

Au cours de cette réunion, les orateurs ont félicité les membres présents pour la ténacité dont ils ont fait preuve dans la lutte engagée. Il leur fut demandé de ne pas faire état des fausses nouvelles ayant tendance à faire croire que les ouvriers belges, affiliés aux syndicats cégétistes, avaient l'intention de reprendre le travail lundi prochain. Tous les membres présents se sont élevés contre cette affirmation erronée et ont déclaré vouloir continuer la lutte jusqu'au jour où satisfaction sera accordée à leurs revendications.

Après cette assemblée, vers 17 h., un cortège imposant se forma pour défiler en ville, en passant par les rues de la Gare, du Maréchal-Foch, du Moulin, Ma Campagne, Decrème, de Lannoy et aboutir boulevard de Belfort, à « La Paix », siège du Comité intersyndical de grève.

Avant la dissolution, M. Vandeputte, du haut de la Bourse du Travail, harangua la foule des manifestants. En termes précis, il remercia l'auditoire pour la foi ardente et la pleine confiance dont les grévistes font preuve.

Il annonça ensuite qu'une manifestation était prévue pour vendredi prochain et il invita tous les travailleurs à y assister pour le triomphe d'une juste cause.

Tout se passa dans le calme et aucun incident n'est à signaler. Le service d'ordre était commandé par M. Desmettre, commissaire central, secondé par M. Dautun, chef de la sûreté.

UN ORDRE DU JOUR CEGETISTE

On nous communique :

« Les ouvriers grévistes, réunis le mardi 2 juin dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, constatent avec une vive satisfaction la fermeté et l'esprit de résistance des grévistes de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et Halluin.

» Mettent en garde les grévistes des deux côtés de la frontière contre les manœuvres du Consortium qui tente de diviser les ouvriers français et belges dans la grande bataille engagée.

» Remercient les camarades Vandeputte; Eingering (Alsace); Huyghe (Lille) et Vivier (Rhône), des précieux encouragements qu'ils apportent aux travailleurs en lutte contre les prétentions exorbitantes du Consortium textile.

» Adressent leurs remerciements à toute la population et aux organisations ouvrières de partout pour les nombreux témoignages de sympathie et de solidarité financière qui leur sont adressés.

» Remercient tout particulièrement le Congrès de la Fédération textile, du geste magnifique de solidarité qu'il a accompli en votant un subside de cent mille francs pour les grévistes.

» Renouvellent leur confiance à leurs délégués pour continuer les négociations engagées.

» Se séparent aux cris de : Vive l'Internationale Ouvrière ! vive la grève ! »

LA SITUATION

A ROUBAIX

La situation reste inchangée au point de vue aspect général et, un seul fait à signaler. Hier matin, les contremaîtres de l'usine Amédée Prouvost se sont présentés à l'heure normale pour reprendre le travail, mais après discussion, la direction a décidé de reprendre dix-huit d'entre eux.

Tout est calme en ville et aucun incident n'a été signalé au cours de la journée d'hier.

A TOURCOING

La ville est toujours très calme. On voit circuler quelques rares camions conduits par les patrons et escortés de gardes mobiles. Aucune agression n'est, d'ailleurs, signalée nulle part.

Les unitaires ont affiché des « journaux muraux », vastes placards formés de coupures de journaux collées et commentées.

D'autre part, une réunion a eu lieu à 9 h., à la Bourse du Travail de la rue de Guisnes, devant 1.600 grévistes, et dont voici l'ordre du jour :

« Les ouvriers et ouvrières du textile, de la métallurgie, employés dans l'industrie textile et des transports en grève, réunis à la Bourse du Travail, 196, rue de Guisnes, à Tourcoing, sous la présidence de M. Pacquet, secrétaire général de l'Union locale cégétiste, assisté de Mme Guiron, des tullistes de Lyon, et de M. Henri Lefebvre, des textiles de Tourcoing, après avoir entendu MM. Decostère, des métaux de Tourcoing ; Bastien, de l'Union départementale de la Somme ; Vivier, de l'Union départementale du Rhône, délégués de la C. G. T., félicitent les orateurs de leurs exposés, les assurent qu'ils sont décidés à lutter jusqu'à complète satisfaction, déclarent qu'ils n'accepteront aucune diminution de leurs salaires déjà insuffisants. Se séparent aux cris de « Vive la grève ! Vive la C. G. T. ! »

A RONCQ

Journée n'apportant aucun changement dans la situation.

Dans la matinée, eut lieu la distribution de secours aux grévistes. En grand nombre, ceux-ci se présentèrent au Gymnase municipal.

Dans l'après-midi, à 15 h., eut lieu au café Delembre, place de la Gare, une réunion à laquelle était conviée les ouvriers de la manufacture de Draperies de Roncq. Une quarantaine y assistaient. Prirent la parole : M. Vejrman, du syndicat unitaire et Vermander, de Tourcoing. La continuation de la grève a été proclamée.

Aujourd'hui : 15 h., réunion unitaire; A 16 h., manifestation unitaire en ville.

A HALLUIN

Hier matin, à 10 h., au syndicat unitaire, rue Edouard-Vaillant, s'est tenue une réunion de 300 grévistes.

M. Emile Bostoen, secrétaire du Syndicat, s'éleva contre les manœuvres des syndicats socialistes et chrétiens belges et préconisa la grève, qui fut acclamée.

GESTES DE SOLIDARITÉ

DE LA FÉDÉRATION DES MARCHANDS FORAINS

La Fédération des Marchands Forains de France s'inscrit pour 200 fr dans la collecte faite au profit des grévistes du Textile de Roubaix-Tourcoing.

Les organisations du Nord et du Pas-de-Calais désireuses de prouver leurs sentiments de solidarité aux ouvriers en grève peuvent s'adresser à M. Pierre Janssens, secrétaire adjoint de la Fédération, 49, rue Masséna.

La somme recueillie à ce jour est de 800 francs

DONS REÇUS AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING

Le Bureau de Bienfaisance de Tourcoing a reçu divers dons généreux, destinés à être remis aux familles des grévistes nécessiteux de la ville :

Du personnel des Constructions Electriques du Nord, Jeumont	240,00
Des ouvriers de l'usine de constructions Masure	126,50
Du personnel du Conditionnement de Tourcoing	460,00
D'un groupe d'amis	180,00
Soit au total	1.006,50

LA RECONSTITUTION du double et horrible crime de Nibas

(Suite de la première page)

A un certain moment, M. Delahaye parut surpris par l'attitude de Guillemont. Il le regarda puis se tourna vers Cunat. Guillemont lui décocha alors un violent coup de poing à la mâchoire. Le vieillard tomba sur le côté gauche et Cunat, abandonnant les valeurs, se précipita sur lui et l'encapuchonna avec des linges qui se trouvaient là, pendant que Guillemont lui liait les jambes.

Mais, Mlle Delahaye, qui était demeurée dans la cuisine, entendit du bruit et vint pour voir ce qui se passait. Cunat bondit alors derrière la porte d'entrée et au moment où la cultivatrice se présentait, il lui envoya un vigoureux coup de poing au visage. La cultivatrice tomba à la renverse et les deux criminels, la traînant par les pieds, l'emmenèrent dans la chambre. Les deux hommes ne sont pas du tout d'accord à ce sujet. En effet, Guillemont prétend que c'est un coup de pied que Cunat porta à la malheureuse. Celle-ci gisant sur le sol, dit alors : « Je ne vous ai rien fait », mais pour la faire taire, Cunat lui porta un violent coup de poing à la suite duquel elle ne bougea plus. Tous deux la ligotèrent et la bâillonnèrent, mais Cunat aperçut le vieillard qui bougeait et avait réussi à se détacher les mains. Il allait intervenir à nouveau, mais Guillemont lui déclarant qu'il ne connaissait rien, resserra lui-même le bâillon du vieillard.

ACHEVÉ D'UN COUP DE PIED

Cunant et Guillemont mirent ensuite les titres dans la servielte qu'ils avaient apportée avec eux. Ils se disposaient à s'enfuir lorsqu'ils aperçurent que M. Delahaye s'était redressé et qu'il avait réussi à s'asseoir. Guillemont dit alors à son complice « Fous-lui un coup de pied dans la g... » geste que Cunat accomplit. Il frappa si violemment que le malheureux vieillard eût l'os frontal brisé. C'est alors que les bandits partirent, laissant M. Delahaye d'un côté et sa sœur de l'autre. Or, le cadavre du cultivateur ayant été retrouvé sur celui de sa sœur, on procéda à des expériences qui permirent d'établir que dans un dernier sursaut d'énergie, M. Delahaye a pu ramper et atteindre la position dans laquelle son corps fut retrouvé.

Sur une question de M. Huré, Cunat répondit qu'il n'avait, en arrivant, aucun titre dans sa servielte, mais simplement des titres de capitalisation de « L'Eveil Français ».

LA FOULE POUSSE DES CRIS DE MORT ENVERS LES BANDITS

La reconstitution de la scène tragique prend fin sur ces mots. Les accusés sont reconduits à la camionnette et pendant qu'ils y reprennent place, les habitants juchés dans les arbres et sur les murs voisins, crient « assassins, coupez le cou ; qu'on les raccourcisse ; à la guillotine ». Au départ de l'auto, les cris « à mort » retentirent à nouveau. Le cortège se rend ensuite à la sortie du village près du cimetière où Genty a demandé à être conduit en vue de certaines vérifications. Il déclare, en effet, qu'il attendait avec l'auto à côté du cimetière et qu'il ne remit sa voiture en marche que sur l'ordre de Cunat. Ce dernier et Guillemont sont d'accord, au contraire, pour affirmer que c'est à leur vue seulement qu'il s'est apprêté à partir et qu'il a même fait marche arrière pour qu'il les rejoigne plus tôt. Ce sont là des questions de détail que M. Huré va trancher en entendant trois personnes que Genty déclare avoir rencontrées pendant son attente.

La reconstitution du crime ayant été faite, et le rôle de chacun des bandits étant établi, il semble bien que l'instruction va être close et que le volumineux dossier sera transmis sous peu à la Chambre des mises en accusation.

Lingerie FAM LILLE 20, R. des Ponts-de-Comines.

Actuellement Vente RÉCLAME d'une série en "SOIE DÉESSE"

La Chemise — 29'
Le Pantalon — 29'
La Parure — 58'
La Combinaison — 43'
La Chemise culotte 39'
La Chemise nuit: 59'
L'Ensemble 3 pièces 62'

Existe en: Blanc, rose, Bleu, citron, vert, mauve et dans toutes les tailles du 38 au 50.

FETES DU CINQUANTENAIRE DE L'ECOLE LAIQUE

Les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole laïque ayant lieu dans le courant du mois de juin dans notre département et à Paris, l'Amicale Diderot, de Roubaix, a voulu y prendre part d'une manière effective.

Dans sa réunion de vendredi dernier, la Commission a décidé d'envoyer des délégations dans toutes les communes qui organiseraient des fêtes. En conséquence, elle convie ses membres à assister principalement aux suivantes :

7 juin, Lille. — Manifestation départementale. Rendez-vous des amicalistes à 15 heures, boulevard des Ecoles. Frais de déplacement remboursés.

14 juin, Roubaix. — Manifestation cantonale. Rendez-vous des amicalistes à 9 h. 30, à la F.A.L., 42, rue d'Alsace.

A 12 h. 30, banquet à la mairie de Roubaix. Adhésion à envoyer à la Fédération le plus tôt possible. Prix : 25 francs.

A 16 heures manifestation artistique à l'Hippodrome : les amicalistes peuvent retirer des cartes gratuites à l'Ecole.

21 juin, Paris. — Manifestation Nationale. Les amicalistes qui se sont fait inscrire sont priés de lire les articles de notre journal qui donneront toutes instructions complémentaires à ce sujet.

La Commission de l'Amicale Diderot fait un pressant appel auprès des amicalistes pour assister en très grand nombre à ces trois fêtes.

POURQUOI PAYER COMPTANT quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, cuisinière, couverture payables en 6, 9 et 12 mois, chez Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX. — Ne pas confondre avec des maisons de crédit. — : Discrétion : —

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA JOURNÉE NATIONALE DES MÈRES

Dimanche prochain, à 15 h. 30, aura lieu, à l'Hippodrome-Théâtre, la matinée artistique en l'honneur des enfants primés au Concours du compliment à la Maman, offerte par le Comité de la Journée des Mères, elle est organisée par le Petit Monde Artistique de Roubaix.

L'entrée des premières et deuxièmes galeries est entièrement libre, les portes seront ouvertes à 15 heures.

Les compositions des quatre premiers concurrents primés seront lues par leurs auteurs, les touchantes épitres de nos jeunes concitoyens seront encadrés par les productions toujours si goûtées du Petit Monde Artistique, les amusantes pasquilles de M. Bodart-Timal et d'une belle œuvre de Mytis « Sin mon Père », interprétée par une troupe d'excellents artistes.

Les lauréats du Concours du compliment à la Maman recevront une invitation pour deux personnes, qu'ils pourront faire numéroter chez M. Jubé, rue de la Gare, dans l'emplacement qui leur a été réservé aux pourtours.

HALLE FLIPO : le kilo, beurre le meilleur, 19.50; margarine, 9.20; gruyère, 15; hollande, 9 ; chocolat, 10. — Voir autres prix très intéressants.

IL NE FAUT PAS PIÉTINER LES PLATES BANDES

Le Parc Barbieux, en cette saison printanière, resplendit dans toute sa beauté et est un coin de fraîcheur vraiment magnifique, où l'on aime à passer quelques heures de repos.

Tout le monde devrait respecter ce coin charmant. L'ombrage des grands arbres et la douce senteur des multiples fleurs font oublier les soucis de la vie.

Malheureusement, il est une certaine catégorie de personnes que le beau n'intéresse peut-être pas, qui se moque de ce joli parc et qui, sans aucun égard, agissent en cet endroit comme en plein désert et empiètent partout où bon leur semble.

Hier après-midi, vers 17 h. 30, M. Fernand Denis, 38 ans, chef de bureau, domicilié 30, rue de la Gare, à Valenciennes, pilotant son automobile, circulait sur une plate bande du Parc.

Par bonheur, la police veille au bon ordre et procès-verbal a été rédigé à la charge du contrevenant pour infraction au code de police municipale.

BOCK MEYERBEER Préféré........ ....des Gourmets

L'AUTO TROUVA UN ACQUÉREUR

Dans la matinée d'hier, ver 11 h. 40, M. Georges Dansette, 56 ans, couturier, 30, rue du Curé, avait laissé sa voiture en stationnement devant son habitation.

Quand il voulut la reprendre une demi-heure plus tard, l'auto avait disparu. Celle-ci est une conduite intérieure de 5 places, peinte en noir avec intérieur gris beige.

M. Dansette a déposé une plainte entre les mains de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

UNE FACHEUSE RENCONTRE GRANDE PLACE

Une collision s'est produite hier matin, vers 8 heures, Grand'Place.

Un camion automobile de la Maison Lepoutre, 33, rue des Vignes, conduit par le chauffeur Clément Vannèque, 23 ans, demeurant 10, rue Meyerbeer, à Roubaix, venant de la rue de la Gare, roulait Grand'Place, en direction de la rue Neuve.

Face au café du « Bœuf d'Or », un tram D-I, se dirigeants vers Mouvaux, se trouvait en stationnement. Le chauffeur continua sa route, quand soudain, une légère voiture automobile, conduite par Mme Madeleine Inglebert, âgée de 35 ans, domiciliée 61, rue Pellart, voulant pénétrer dans un garage en passant derrière le tramway, vint se jeter devant le lourd véhicule.

Malgré les efforts des deux conducteurs, le choc fut inévitable et la voiture violemment tamponnée sur le côté droit par le camion, fut projeté de côté.

Heureusement, il n'y eut aucun accident de personnes. L'automobile a seule souffert de la collision. La carrosserie a passablement été endommagée et les deux pneus avant ont été mis hors d'état par suite de leur éclatement.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

UN MALADE SE PEND

Depuis quelque temps, les voisins de M. Jules-Louis Duhayon, 50 ans, ébéniste domicilié 27, rue du Nouveau Monde, s'étonnaient de ne plus le rencontrer.

Au cours de la journée d'hier, vers 10 h. 30, ils se rendirent à sa chambre où ils se trouvèrent en présence du cadavre de l'ébéniste qui s'était pendu.

M. de la Chassagne de Sereys, prévenu, ouvrit une enquête qui permit d'établir que M. Duhayon était atteint de neurasthénie.

Le corps du malheureux a été visité par M. le docteur Mansse et a été laissé dans la famille, en attendant l'inhumation.

IL FAUT SAVOIR OU ACHETER... c'est le premier gain. Actuellement. Exposition aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS » : Chemise blanche rayée satin, 21 fr. ; Percale d'Alsace, avec 2 cols, 25 fr. 50 ; SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

UNE GRANDE FÊTE DE CHARITÉ AU FONTENOY

Les personnes désirant se procurer des programmes de la fête de charité sont avisées que ceux-ci sont en vente dans tout le quartier du Fontenoy, jusqu'au samedi 6 juin. Ces programmes donnent droit à l'entrée gratuite au Square Wibaux pendant toute la durée de la Foire aux Plaisirs, les 6, 7 et 8 juin ; à la séance de cinéma le mardi 8 juin, et au tirage de la tombola dotée de nombreux lots, dont une salle à manger, cuisinière, régulateur, etc...

Rappelons que le bénéfice de cette fête est uniquement réservé aux enfants nécessiteux du Fontenoy. Venez à notre fête, vous vous amuserez en faisant une bonne œuvre.

Ce soir, à 8 h. 30, réunion chez Balcaen, rue de la Chaussée.

UN APPEL DU COMITÉ DE GREVE

Le comité central de grève, dans un de ses derniers appels, invite les 120.000 grévistes du textile à redoubler de vigilance.

« Gare à la trahison », écrit-il, aujourd'hui, les manœuvres s'accentuent, se précipitent, pour amener les ouvriers à reprendre le travail aux conditions patronales.

« Ce sont les dirigeants socialistes et chrétiens belges qui affirment être pour la diminution.

» C'est le bruit qui court que la reprise du travail se prépare pour lundi.

» Tout cela est destiné à dresser les ouvriers belges et français les uns contre les autres, à amener des rentrées au bénéfice du patronat.

» Tout cela fait partie du plan de trahison des chefs réformistes et chrétiens belges et français.

» Grévistes du textile, ne marchez pas. Le comité central de grève vous invite, face à toutes ces manœuvres, à vous resserrer encore plus fortement.

» Ouvriers belges et français, étroitement unis, vous devez défendre votre bataille. Vous devez, dès à présent, constituer ou renforcer vos piquets de grève qui doivent non seulement fonctionner aux portes des usines, mais aussi à la frontière. Pas un autobus ne doit entrer en France. Pas un ouvrier ne doit reprendre le travail avant d'avoir obtenu sa victoire. Assistez en masse aux réunions et manifestations organisées par le comité central de grève et les syndicats unitaires.

Savon du Congo SECRET DE VOTRE JEUNESSE Victor VAISSIER ROUBAIX-PARIS

AMICALES LÉON MARLOT ET LINNE

L'Union des amicales laïques du Nord, avec la participation de la Fédération des amicales de Lille et sous les auspices de la Municipalité, organise une grande manifestation à l'occasion du cinquantenaire de la laïcité le dimanche 7 juin, à 15 h., à Lille. Les amicales Marlot et Linné invitées à participer au cortège organisent un service d'autocars pour le transport des amicalistes. Le voyage sera gratuit car le droit d'inscription de 4 fr. sera remboursé aux membres ayant participé au défilé. Ce droit est de 5 fr. pour les personnes non amicalistes, à qui il sera remboursé 4 fr.

Pour avoir droit au remboursement, les inscrits devront présenter les cartes de présence qui leur seront remises au cours de la sortie. Les adhésions sont reçues dès maintenant et jusqu'à vendredi soir dernier délai, chez MM. Cateau Louis, 5, rue Linné ; Auguste Placet, 302, rue de Lannoy et Dendoncker,

FEUILLETON DU 3 JUIN 1931. — 4.

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Résumé des précédents feuilletons

Léon Josselin, notaire à Mantes, est un homme très honorable. Sa femme, Marie, est digne de lui. Leur unique fils, Fernand, qui doit reprendre l'étude paternelle est clerc chez un notaire, à Paris. Quoique à peine âgé de 25 ans il est déjà veuf et père d'une petite fille, Gilberte, actuellement en nourrice à Champigny.

Un soir, après le dîner, Fernand arriva chez ses parents, leur déclare qu'il ne veut pas être notaire et leur demande cent mille francs pour aller fonder une affaire sur la Côte d'Ivoire. Josselin répond à son fils qu'il ne possède pas autant d'argent et qu'il a travaillé toute sa vie pour rembourser les dettes de son père. Rageusement Fernand laisse éclater sa déception et monte se coucher. Sa chambre est voisine de celle de ses parents.

Ce fut cette seconde hypothèse qui lui sembla s'être réalisée...

Alors, avec d'infinies précautions, il tourna le bouton de la porte et poussa doucement celle-ci.

Par l'entrebâillement, un rais discret de lumière filtra... celle de la veilleuse.

S'aidant de cette insignifiante clarté, il inspecta rapidement la pièce...

Là, comme il en était d'avance certain, rien n'était changé...

La table de toilette occupait le milieu d'un des murs... et plus loin, à un portemanteau, étaient suspendus les vêtements quittés tout à l'heure par le notaire...

Et c'était vers eux que tout aussitôt il dardait son regard... tout en se mettant alors en marche dans leur direction...

Si lentement qu'il s'avançât, il arriva en quelques secondes devant le portemanteau... et éleva sa main vers une des poches du veston du notaire.

Il n'eut qu'à plonger ses doigts dans l'ouverture pour en ressortir un trousseau de clefs...

Puis, aussi lentement qu'à l'aller, il revint sur ses pas, serrant avec force les clés dans sa main pour qu'elles ne le trahissent pas par un cliquetis inopportun.

Quand il eut refermé la porte de communication sans qu'elle grinçât davantage que tout à l'heure, il s'approcha de la lumière pour considérer le trousseau de clefs...

A présent, le bougeoir éclairait en plein sa figure, qu'une expression de joie presque sauvage envahissait.

Et de la même voix étouffée que tout à l'heure, il soliloqua un instant :

— Oui... les mêmes que jadis, et parmi elles, celle du coffre-fort... qui me fut souvent confiée lorsque, tout jeune homme, je travaillais à l'étude... Il faut à présent que le chiffre de la serrure n'ait pas été changé... mais pourquoi l'aurait-il été davantage que le reste ?... Et ce chiffre, je le sais par cœur, je ne peux pas l'oublier... puisque c'est le millésime de ma naissance !...

Il se redressa, l'air triomphant.

— Au travail, maintenant, conclut-il... J'ai juste le temps si je veux prendre l'express de onze heures...

Alors ayant ramassé ses chaussures qu'il prit de la main gauche, tandis que de l'autre il empoigna... le bougeoir, il sortait sur le palier et se mit à descendre furtivement l'escalier...

Soudain, comme il allait arriver au vestibule, une marche craqua sous son pied.

Dans le silence emplissant la maison, ce bruit prenait une importance singulière.

Les tempes de Fernand battirent avec violence, tandis qu'il s'immobilisait une seconde...

Mais déjà il se rassurait.

— Allons... du calme... s'ordonnait-il...

Deux secondes après, il était devant la porte du cabinet de son père.

Comme il s'y attendait bien, cette porte était fermée à double tour.

Mais, ayant posé sa bougie et ses chaussures, il n'eut qu'une courte recherche à faire dans le trousseau pour trouver la clef qui l'ouvrirait...

Et quand ce fut fait, quand il eut mis le pied sur le parquet de la petite pièce où traînait l'âcre parfum des vieux papiers poussiéreux, il ne vit plus qu'une chose dans la lumière diffuse qu'irradiait sa bougie : le coffre, haut, massif, sur la porte duquel se détachaient les quatre boutons chiffrés de la serrure à secret.

Alors, il s'avança.

.. ..

Comme Fernand avait cru le constater, Léon et Marie Josselin étaient bien endormis au moment où leur fils passait de sa chambre dans leur cabinet de toilette.

Mais c'était dans un sommeil fiévreux et léger qu'ils s'étaient anéantis ce soir-là.

Un rien devait suffire à les en tirer...

Ce fut ce qui se produisait lorsque, sous les pas du jeune homme, une marche de l'escalier s'était mise à gémir.

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit soudain le notaire, réveillé en sursaut... Tu as crié, Marie...

— Mais non, répliqua dans l'ombre la voix de la brave femme...

— Cependant, j'ai entendu comme un cri...

— Oui... et moi aussi... car cela m'a réveillée au même instant que toi...

— Alors, je n'ai pas rêvé ni toi non plus... conclut Léon Josselin...

— Non... et cela me fait peur, mon ami... Si c'était Fernand...

— Fernand !

— Oui... il est peut-être souffrant... Tu as vu comme ta réponse, ce soir, l'a soudain abattu... Il s'attendait si peu à cette triste révélation... S'il n'est pas malade... en tout cas..., il a du chagrin... beaucoup de chagrin... et ce que nous avons entendu... c'est peut-être un sanglot...

— Ma foi... tu pourrais dire vrai... et je suis bien tenté... Ah ! je n'hésite pas... j'y vais...

— Non... laisse... c'est mon rôle à moi, la maman...

— Pas cette fois ; c'est moi qui lui ai fait de la peine... Les consolations, venant de moi, n'en seront que plus puissantes.

Déjà, l'excellent homme avait sauté à bas du lit et endossé sa robe de chambre...

Puis il fit craquer une allumette qu'il approcha d'une petite lampe à essence.

Il constatait alors que Marie, assise sur son séant, avait les traits tirés, le regard angoissé...

— Comme tu t'alarmes, ma pauvre femme, s'apitoya-t-il... Voyons... ce n'est rien qu'une déception à faire oublier... et que restera-t-il de tout cela dans huit jours ?...

— C'est égal, je voudrais aller aussi parler à mon pauvre grand... qui a tant de peine...

— Non... je t'en prie... laisse-moi faire...

Et d'un pas rapide, le notaire gagnait alors le cabinet de toilette...

Quand il y fut, rien d'anormal ne frappa sa vue et n'aurait pu le frapper, puisque, nous le savons, Fernand, dans sa rapide exploration, n'avait rien dérangé.

La veilleuse brûlait doucement, témoin unique et muet d'un forfait qu'elle ne révèlerait pas...

Arrivé devant la porte du jeune homme, le notaire frappa doucement...

N'entendant aucune réponse lui parvenir, il se rassurait déjà.

— Allons, nous nous sommes forgé des craintes chimériques, murmura-t-il... il dort...

Il allait revenir sur ses pas, quand un doute l'assaillit...

Fernand, l'ayant entendu, pouvait feindre le sommeil pour éviter précisément l'entretien que son père projetait d'avoir avec lui...

Le notaire voulut en avoir le cœur net... et forcer au besoin cette répugnance à l'entendre, qui dénotait un reste de rancune.

Et délibérément, mais en évitant de faire le moindre bruit, il ouvrit la porte...

Une exclamation étouffée jaillit de ses lèvres à la vue de la chambre vide et du lit intact... où certainement Fernand ne s'était même pas étendu...

Que signifiait cette disparition ?

Le jeune homme disait tout à l'heure tomber de fatigue et de sommeil...

Mais une supposition venait alors à l'esprit du notaire.

— Il aura eu froid au moment de se coucher... fit-il mentalement. Malgré la flambée que sa mère a eu soin de faire... il faut moins bon ici qu'en bas... et il sera redescendu se chauffer dans la salle à manger... oui, c'est cela...

Il voulait se convaincre qu'il n'avait pas d'autre explication à se donner de cette absence singulière...

D'ailleurs elle concordait avec le bruit entendu tout à l'heure et qui, il le comprenait maintenant, n'était pas un gémissement, mais un craquement de l'escalier descendu par Fernand.

Alors, repassant par le cabinet de toilette, il lança à Marie, sans prendre la peine de pénétrer dans sa chambre :

— Ne t'inquiète pas... Fernand est en bas, dans la salle, je vais l'y rejoindre...

Chose singulière, en achevant ces mots, il constatait qu'un léger tremblement dénaturait sa voix...

Sa main tremblait aussi d'ailleurs et la lampe que tenait cette main reproduisait, en les multipliant, les mouvements saccadés qui lui étaient ainsi imposés...

Avait-il donc peur, soudain ? Oui... sans doute.

Mais de quoi ?

Il n'aurait pu le dire...

Une angoisse inexplicable montait en lui, et comme il descendait alors l'escaliers, il crut un moment qu'il allait défaillir, car ses jambes mollissaient sous lui...

Il réussit à se raidir contre cette sensation qui lui faisait honte... en se persuadant qu'il ne se passait rien d'anormal dans sa maison...

Tout à coup, au moment où il venait de descendre la dernière marche, il eut comme un éblouissement...

Il venait de constater que la porte de son cabinet de travail était légèrement entre-bâillée... et, par l'écartement, filtrait une faible lueur... celle d'une bougie sans doute... en même temps qu'un bruit de papiers remués s'en échappait.

Ah ! il n'avait plus besoin de chercher, à présent, pourquoi il tremblait tout à l'heure.

Il le savait bien pourquoi... et de quoi il avait peur...

(A suivre).